

20-18 Vendredi 30 Mars. 8h15 à 16h30

COURRIER DE STAUDAN (SR AUDIBERT - SR LIONS) EN DATE DU
20/03/2018 (L8)

COURRIER DE SR ET Mme SALBER EN DATE DU 28/03/2018 (L9)

30 Mars 2018 CARUSO

Cela fait plusieurs années que le % emprise
au sol est fixé et bloqué à 25%, ce qui nous empêchait
(Zone UF) nous empêchait de pouvoir étendre
un petit peu notre logement afin de le valider
d'avantage et de créer une chambre supplémentaire
pour notre enfant.
Pourriez vous revoir ce pourcentage.
Merci.